



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC PIERRE-DE-SAUREL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA**

AVIS PUBLIC

**MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice général et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella:

QUE, selon l'article 148 et suivant du *Code municipal du Québec*, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires;

QUE la séance ordinaire du conseil prévue le 10 mars 2025 sera déplacée au 11 mars 2025 à 20h au lieu habituel des séances du conseil de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella.

Donné à Saint-Gérard Majella, ce 4^e jour du mois de février 2025.



Manon Blanchette
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Manon Blanchette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella, certifie par la présente avoir publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 4 février 2025.



Manon Blanchette
Directrice générale et greffière-trésorière